

Liste de matériel « marqué »

Coiffeur-euse CFC

2^{ème} année du jour 7 au jour 11

Selon la décision de la commission d'apprentissage.

Liste du matériel à charge de l'employeur.

- ❖ 1 tête d'exercices correcte avec des longueurs différentes, **selon les directives *** avec des cheveux naturels légèrement permanentés. Pour des questions d'organisation, il est essentiel que chaque élève ait sa propre tête d'exercices.
- ❖ 1 tête d'exercices d'une longueur de cheveux entière de min. 45 cm, cheveux naturels
- ❖ 2 serviettes foncées
- ❖ 1 serviette claire
- ❖ 1 serpillière
- ❖ 2 paires de gants en nitrile (couvrant les poignets)
- ❖ 1 tablier de protection pour la couleur
- ❖ Produit de styling

Liste du matériel à charge de l'apprenti-e selon la liste de base

- ❖ Classeur MDF et didactique
- ❖ De quoi écrire et dessiner
- ❖ Stabilos (4 couleurs différentes)
- ❖ 6 pinces de séparation couleurs
- ❖ 1 brosse squelette
- ❖ 3 brosses rondes
- ❖ 1 brosse ovale pneumatique
- ❖ 1 peigne tige
- ❖ 1 peigne à coupe
- ❖ 1 peigne tige métallique
- ❖ 1 peigne à démêler sans manche
- ❖ 1 vaporisateur
- ❖ 1 paire de ciseaux droits
- ❖ 1 paire de ciseaux à effiler ou sculpteur
- ❖ 1 rasoir à lame longue
- ❖ 1 sèche-cheveux avec embout (prévoir adaptateur s'il s'agit d'un sèche-cheveux français)
- ❖ 1 Petit cadenas

Se munir de désinfectant et de pansements

Nous vous rappelons que vous êtes dans l'obligation de venir le premier jour de cours avec tout votre matériel. Tout oubli engendre un renvoi du cours. Votre matériel est évidemment sous votre responsabilité.

Tenue propre et correcte exigée.

Les directives sont sur le site de coiffuresuissegeneve.ch (onglet CIE /dimensions tête d'exercice)

La liste des fournisseurs peut être téléchargée sur le site www.coiffuresuissegeneve.ch